

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - (N° 1662)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 524

présenté par
Mme Yolaine de Courson
à l'amendement n° 295 de Mme Hai

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« des »

les mots :

« sur les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.